



**HAL**  
open science

De la “ grange de Quinquempoix ” à la “ ferme de la  
Siaule ” (Jouy-le- Moutier, Vauréal) : l’intérêt d’une  
étude archéogéographique en amont d’opérations  
préventives

Émilie Cavanna

► To cite this version:

Émilie Cavanna. De la “ grange de Quinquempoix ” à la “ ferme de la Siaule ” (Jouy-le- Moutier, Vauréal) : l’intérêt d’une étude archéogéographique en amont d’opérations préventives. *Revue archéologique du Vexin français et du Val-d’Oise*, 2010, 41, pp.69-91. halshs-01686494

**HAL Id: halshs-01686494**

**<https://shs.hal.science/halshs-01686494>**

Submitted on 17 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ***De la « grange de Quinquempoix » à la « ferme de la Siaule » (Jouy-le-Moutier, Vauréal) : l'intérêt d'une étude archéogéographique en amont d'opérations préventives***

*Revue archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, n°41 (année 2009), Centre archéologique du Vexin français, Guiry-en-Vexin, 2010, p. 69-91.

**Emilie Cavanna \***

L'étude archéogéographique menée en amont de l'opération préventive conduite par A. Lefeuvre (SDAVO), rue des Valanchards à Jouy-le-Moutier<sup>1</sup>, a été l'occasion de faire un point sur les connaissances relatives à une zone archéologiquement sensible. L'espace étudié couvre 150 ha environ, sur les coteaux de l'Oise, à cheval entre les communes de Vauréal et de Jouy-le-Moutier, autour des ruines de la Ferme de la Siaule – bâtiment généralement considéré dans l'historiographie comme étant la « grange de Quinquempoix », exploitée au Moyen Age par l'abbaye St-Martin de Pontoise.

Partie intégrante de la Ville-Nouvelle de Cergy, cette zone est aujourd'hui densément bâtie ; les seules parcelles encore libres de construction sont celles diagnostiquées par le Service départemental d'archéologie du Val d'Oise, côté Jouy-le-Moutier, au contact des ruines de la Ferme de la Siaule (**Pl. 1**). C'est d'ailleurs dans ce secteur que la documentation archéologique est la plus dense, notamment pour la période préhistorique. Les informations extraites de la cartographie ancienne viennent apporter un nouvel éclairage au peu de données archéologiques disponibles pour les périodes historiques, en particulier sur la Ferme de la Siaule dont les archives mentionnent l'existence depuis au moins le XII<sup>e</sup> siècle, alors que les sondages réalisés au pied des structures ruinées n'avaient livré aucun artefact antérieur au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

C'est de la confrontation des différentes sources disponibles que de nouvelles pistes de recherche sur l'histoire du site sont posées, avec toutefois peu de possibilités de validation archéologique dans un espace loti depuis les années 1980. Parallèlement, l'analyse archéogéographique permet d'étudier la logique spatiale qui préexistait à l'implantation de l'actuel lotissement et de comprendre l'insertion du site dans le paysage ancien. Plus généralement, cette étude constitue un bon exemple de l'intérêt d'une « expertise » archéogéographique en contexte préventif, pour les informations ponctuelles apportées et/ou les problématiques plus larges soulevées.

---

\* Au moment de l'étude, archéogéographe au Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (août-novembre 2008), UMR 7041 ArScAn, équipe « Archéologies environnementales ».

<sup>1</sup> Voir l'article d'A. Lefeuvre (RAVFVO n°41 : 93-105).

<sup>2</sup> Delval 1993.

## 1- Etat des connaissances à partir des sources publiées : XII-XVe siècle, la « grange de Quinquempoix » ou la « Ceaulle » dans le temporel de l'abbaye St-Martin de Pontoise

La « grange de Quinquempoix », que l'on associe à la « ferme de la Siaule », n'a pas fait l'objet de recherche particulière de la part des historiens des sources écrites. Elle apparaît ponctuellement dans les études relatives aux possessions temporelles de l'abbaye St-Martin de Pontoise. On citera en premier lieu les ouvrages de référence de J. Depoin, qui rassemblent une partie des archives de l'abbaye, transcrites et publiées par l'auteur : le *Livre de raison de l'abbaye St-Martin de Pontoise* (XIV-XVe siècles) (1900), le *Cartulaire de l'abbaye de St-Martin de Pontoise* (vol. 1 à 5 : 1895-1909) et le *Chartrier de l'abbaye de St-Martin de Pontoise* (1911). La maîtrise d'A. Pégéon centrée sur les aspects économiques du temporel de l'abbaye entre le XIe et le XIVe siècle, dont un condensé est paru dans la *Société Historique et archéologique de Pontoise* en 1995, reprend dans son étude les sources imprimées tout en exploitant un document inédit, l'*Etat des revenus* de 1341.

On trouve dans ces travaux des mentions indirectes ou directes de la grange à partir du début du XIIe siècle. Le **Tableau 1** permet de poser les jalons d'une possession bien documentée par des actes transcrits et commentés depuis le XVIIe siècle (Claude Estiennot, P. de Machault notamment). On a tenu à y reporter les citations latines extraites des actes, séparément des interprétations qui ont pu en être faites.

Il apparaît de prime abord que le premier toponyme<sup>3</sup> dérivé des « Ceaulle, Sceolle, Seaulle, Siaule, ... » (*granchiam quoque Cella dictur*<sup>4</sup>) n'est employé qu'à partir du milieu du XIIe siècle (1151) alors que celui des « Quiquenpoit, Quinquempoist, Chiquempoist, Quinquempoix, Quiquempot... » (*apud Quiquenpoit*) l'est dès le début du XIIe siècle (1115). L'apparition de *cella* est par ailleurs concomitante avec celle de *granchia* ; elles désignent respectivement une exploitation et une habitation dépendante d'une abbaye<sup>5</sup>. Ici il s'agit de celle de St-Martin de Pontoise, qui reçoit en effet en donation au début du XIIe siècle les biens d'Hildeburge de Gallardon, châtelaine d'Ivry et religieuse à St-Martin, situés à Jouy-le-Moutier. J. Depoin rapporte l'inscription du nécrologe de l'abbaye au 3 juin 1115, date de la mort d'Hildeburge à St-Martin : les donations de la religieuse sont décrites et localisées comme *plurima bona apud Gaudiacum et apud Quiquenpoit*. Hormis la *Vie d'Hildeburge* (inévitavelmente postérieure) qui mentionne ce don, l'acte de confirmation de 1116 de son fils Ascelin Goël, utilise les termes d' *hæreditatis habebat in Valle Gaudiacii*. La composition de ce domaine est connue par un acte de la même année, dans lequel le roi Louis VI confirme la donation à St-Martin, décrite comme suit : *terram quam in valle Gaudiaci jure hæreditario possidebat cum vineis et nemore et hospitibus* (soit la terre, les vignes, les bois des « hôtes »). La filiation entre ces biens et la grange est attestée par un acte de 1195 dans lequel le roi Philippe-Auguste aliène temporairement la grange abbatiale de Jouy, avec les bois, les terres et les vignes, auxquels on associe le nom de la donatrice avec

<sup>3</sup> On renverra pour les citations ou mentions suivantes au **Tableau 1** où toutes les sources sont indiquées.

<sup>4</sup> Sans précision du lieu ; Jouy-le-Moutier étant généralement désigné sous le toponyme de *Gaudiacum* ou *Joy* à cette époque.

<sup>5</sup> *Cella* : «1. Demeure isolée de moine, 2. Habitation d'un groupe de moines qui dépend d'une abbaye ou monastère affiliés, 3. Exploitation qui dépend d'une abbaye ou d'un monastère » ; *Granchia*, *grancia*, *granica* : « 1. Grenier, grange à blé, 2. Grange, maison affiliée d'une abbaye » d'après J.F Niermeyer - *Media latinitatis lexicon minus*, éd. Brill, Leiden, 1984 : 162-163 & 472-473.

l'expression « à savoir l'enclos (ou le clos) d'Hildeburge » (*scilicet granchiam suam de Joy cum nemore et terris et quasdam vineas, scilicet clausum Ildeburgis*) ; alors que lors de sa restitution à l'abbaye St-Martin en 1206, elle n'est plus désormais qualifiée que de *quandam granchiam quae dictur Quinquempoist*.

Selon toute vraisemblance, ces différentes mentions resserrées dans le temps permettent de postuler qu'avant d'être acquis par les moines, le domaine d'Hildeburge à Jouy ne comprenait pas de construction particulière pour stocker le produit des récoltes – en tout cas pas suffisamment notable pour qu'on la mentionne dans les différents actes traitant de la donation. En revanche, le toponyme *Quinquempoist*<sup>6</sup> existait bien avant la construction de la *granchia* appelée aussi *cella* – construction que l'on peut vraisemblablement situer entre 1116 et 1151.

Les actes du XIII-XVe siècle permettent de documenter quelques aspects de la grange abbatiale, notamment en ce qui concerne une conduite d'eau – pour ne pas utiliser précipitamment le terme d'« aqueduc » qui renvoie implicitement aujourd'hui à un ouvrage monumental, même si les termes *ductum aquae* (1212) et *dedudendam aquam* (1218) sont bien employés. Dans une même décennie, deux chevaliers de Boisemont font en effet acte de piété en facilitant l'alimentation en eau de la grange abbatiale. Guillaume, chevalier de Boisemont, sa femme Marguerite et leur fils Simon fondent un anniversaire sous la forme d'un versement en argent tous les ans et de la jouissance pour les moines d'un *ductum aquae* partant du Lavoer jusqu'à la *granchiam eorum de Chiquempoist*. Le second, le chevalier Dreux, seigneur de Boisemont offre la concession perpétuelle de sa source ou fontaine située entre son jardin et le lavoir<sup>7</sup> (*fontem qui situs est inter hortum meum de Bosomonte et lavatorium*), et aussi du ruisseau qui coule du lavoir à cet endroit sans que cela puisse lui porter préjudice (*et etiam rivulum qui ab eodam emanat lavatorio, sine detrimento ejusdem lavatorii*). La concession concerne aussi l'alimentation en eau de l'adduction déjà évoquée, avec la source ou la fontaine de Pouilly (*et etiam fontem de Pooly, ad dedudendam aquam ad granchiam eorumdem de Quiquempoist*). On verra pour cet aspect que l'archéogéographie apporte de nouveaux éléments d'interprétation.

Hormis des cessions contiguës à la grange réalisées entre 1218 et 1221 en faveur de l'abbaye<sup>8</sup>, il faut attendre le milieu du XIVe siècle pour trouver dans les sources imprimées d'autres mentions. *L'Etat des revenus* (1341) permet d'abord de préciser le mode de gestion de la grange (appelée ici *meson* ou *ceaule* de *Quiquempot*), il s'agit d'une exploitation en faire-valoir direct dont les revenus s'élèvent à 45 arpents de champarts avec des tenures qui dépassent souvent l'arpent, à l'inverse des autres tenures de Jouy (PÉGÉON 1995 : 73-80). On sait par ailleurs grâce au *Livre de raison* qu'en 1344, l'abbaye possède à la *granche de Quinquempoist* une charrette et deux charrues *fournies et montées*, ainsi qu'une *oyseuse pour prendre quant mestier*

---

<sup>6</sup> On ne rentrera pas ici dans le débat sur l'origine de ce toponyme, mais on notera que la famille Tyrel de Poix a, à la fin du XIe siècle, un de ses représentants châtelain de Pontoise (Gautier Tirel III) (Depoin 1909 : 452) alors qu'en 1218, un certain Jean de Poix cède la *moitié du bois de la Seaulle de Quinquempoix* (Depoin 1911 : 65) et trois ans plus tard la moitié d'une couture et toutes les terres attenantes au bois de *Quiquempoist* (Depoin 1911 : 19). Les seigneurs de Poix, originaires de Picardie, auraient-ils eu des possessions à Jouy avant le XIIe siècle et imprimé leur passage par un toponyme ? Par ailleurs, Hildeburge n'aurait-elle pas une parenté avec les seigneurs de Poix ? Aux historiens des sources écrites de creuser et trancher la question...

<sup>7</sup> La traduction des termes employés en « lavoir » n'est absolument pas certaine – il faut sans doute garder en tête l'idée d'un bassin, sans préjuger de sa fonction exacte.

<sup>8</sup> Voir à ce propos la note 6.

*sera d'appeler les autres, et un hosteul tout monté*<sup>9</sup>. Pour l'année suivante, on dispose de l'inventaire de la ferme réalisé par l'abbé avant de laisser l'exploitation sous la surveillance d'un couple de gardiens (DEPOIN 1900 : 176-177). En 1349, un autre inventaire est dressé et l'on y apprend que l'abbé y avait au moins un lit, et donc qu'il effectuait des visites à la grange (voir **Encadré**). Ces inventaires mériteraient d'être étudiés dans le détail pour les informations qu'ils apportent sur la vie rurale au XIV<sup>e</sup> siècle, mais aussi sur le niveau social qui transparaît par la présence, l'absence ou la combinaison de certains objets de consommation. En outre, nous n'avons ici que des extraits transcrits et publiés par J. Depoin – ce qui ouvre des perspectives de recherche très vastes pour qui s'y intéresserait.

Paradoxalement ce sont les périodes les plus récentes qui ne sont pas (encore) documentées par les archives. Un vide documentaire de plus trois siècles<sup>10</sup> est à déplorer jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle la cartographie et quelques indices archéologiques ténus prennent le relais pour livrer de nouvelles informations, notamment sur le devenir de cette exploitation agricole d'importance.

#### L'inventaire de Quiquempoit

- *Livre de raison, 1345, fol. 50 :*

X coutes fournies, XVIII draps à lit, I couverture de brunete, II tapis mannez, II orilliers, I grant doublier et I grant touaille, I petrin et une huche, I lardier, II paelles a queue, I chauderon, I pot d'airain, II grans poz de cuivre et I petit, I grant bacin, une chauffette, I petit bacin, III pintes destain, VI granz escuelles et II petites et I plat destain, un cuiviez, I entonouer, I demi stier a vin, I barilg à porter son contenan II stiers et demi ou environ, I boissel à blé et I provendier à blé touz ferrez et I pichet daveine pour les chevaux, III hanaz cest assavoir II de madre et II de coudre, II chandeliers de limoges, une table et VII treteaux, VIII fourmes, I greilg, I trepié, I cramelliée et II bouquez, I havet, uns mallez de fer, une congnée, une besoche, une grant eschele, une civiere à bras, II poullains, II grans saz de 15 stiers, et 14 sas de mine, II fourches de fer à fiens, I fourche fiere a gerbes, une pele ferrée, 12 peles pour les garniez. [...]

L'an XXXV, le juesdi apres la Chandeleur feismes mesurer le grant jardin de Quiquempoit, ce que l'on puet fouir, et y avoit XI<sup>xx</sup> et II toises, à la perche du Roy, et fu baillé à fouir chaucune perche pour III den.

- *Livre de raison, 1349, fol. 115 :*

[...] une courtepointe et III couvertures dont une de drap souffre pour lit Monsieur l'abbé, I dressouer, I banc tout neuf qui est devant la cheminée de la salle.

**J. Depoin – *Le Livre de raison de l'abbaye St-Martin de Pontoise (XIV-XVe siècles)*, Société Historique du Vexin, 1900 : 176-177.**

## 2- Les indices archéographiques d'une nouvelle ferme au XVIII<sup>e</sup> siècle : hypothèses autour de la Ferme de la Siaule

Les bases de l'enquête reposent sur une douzaine de mentions cartographiques et photographiques, comprises entre le XX<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec pour objectif de départ la collecte de représentations de la Ferme de la Siaule (toponyme usité depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle sur les cartes et plans). Une occurrence de 1800 a orienté les recherches vers d'autres fonds d'archives, notamment le département des Cartes et Plans de la BNF, et finalement bousculé les connaissances sur cet édifice situé rue des Valanchards, que l'on a toujours associé à la *grange de Quinquempoix* et à la *Ceaule* des archives médiévales.

<sup>9</sup> La signification des termes *oyseuse* et *hosteul* nous est inconnue, malgré des recherches dans les principaux dictionnaires d'ancien français...

<sup>10</sup> On ne dispose dans les sources imprimées que d'un acte du XV<sup>e</sup> siècle (DEPOIN 1900 : 36) qui mentionne la *Ceaule de Quiquempoit de Jouy*, à l'occasion d'un marché passé avec un maçon.

A l'état de ruine dès le milieu du XXe siècle au moins (**Pl. 2 et fig. 1**), la Ferme de la Siaule est insérée dans un espace vide d'habitations jusque dans les années 1970, où les trois quarts du coteau compris dans l'emprise de l'analyse sont colonisés par des lotissements. Si l'on ne dispose pas d'une vision précise du paysage pour le siècle précédent, le plan des bâtiments est quant à lui nettement plus identifiable (**Pl. 3**). Vraisemblablement toujours en activité au XIXe siècle, on identifie un corps de ferme quadrangulaire dont les différents bâtiments sont organisés autour d'une cour. Des enclos délimitent un espace plus vaste de part et d'autre de la structure, en s'appuyant contre le carrefour du « chemin de Pontoise à Poissy » (nord/sud) et de celui menant à l'Oise depuis les hauteurs de Boisemont (ouest/est). Ce chemin, dit « de Boisemont à Jouy-la-Fontaine », sert d'ailleurs de limite paroissiale depuis le XVIIIe siècle entre Jouy-le-Moutier et Vauréal (**Pl. 5**). On remarque à ce propos que cette voie est loin d'être rectiligne, elle est notamment déformée au niveau de la ferme par un bassin (abreuvoir, mare ?) qui occupe le milieu de la route et oblige son contournement. C'est à ce bassin qu'aboutit ce qui semble être une conduite d'eau, en traversant « la Pièce de la Siaule ». A ces constatations cartographiques, auxquelles on confrontera plus tard les quelques données archéologiques, il faut ajouter que le *cadastre napoléonien*, les *Minutes de la carte d'Etat-Major* et la *carte de Pelet* sont les seuls documents qui représentent ces éléments – qui d'ailleurs n'apparaissent plus après le dernier quart du XIXe siècle. La *carte d'Etat-Major* figure en effet une voie rectifiée, sans bassin pour la déformer ni canalisation à travers champs<sup>11</sup>. Par ailleurs, c'est probablement pendant cette période que le bois de la Siaule est défriché.

La confrontation des documents du XVIIIe siècle a livré les indices d'une histoire plus complexe qu'il n'y paraît (**Pl. 4**). De prime abord, c'est la prégnance de la « route d'Ecaucourt à Vauréal » (nord-est/sud-ouest) par rapport au « chemin de Boisemont à Jouy-la-Fontaine » qui transparait, alors que cette dernière était absente des cartes antérieures. Ensuite et surtout, la *carte de Picquet* publiée en 1800 mentionne l'existence de deux structures de part et d'autre du « chemin de Boisemont à Jouy-la-Fontaine », avec pour celle située coté Vauréal (au nord) la mention la *Siault F.* On note également que la ferme avec le toponyme est représentée avec un enclos plus grand que l'autre édifice situé coté Jouy (au sud) qui, lui, correspond à l'emplacement des ruines actuelles. D'emblée, il faut préciser que la *carte de Picquet* est en réalité une réédition en couleurs du *Tableau des environs de Paris* du moine bénédictin Dominique Coutans, éditée en 1774 pour la feuille concernée. Or, sur l'original, seule la ferme située coté Vauréal (au nord) est relevée – ce qui témoigne de changements notables entre 1774 et 1800. La *carte de Cassini*, bien que plus ancienne (1750-1756) n'apporte ici pas de précision supplémentaire, du fait de son échelle trop importante qui, de fait, réduit le niveau de détail. Le « chemin de Boisemont à Jouy-la-Fontaine » n'étant pas représenté, on ne peut pas connaître la position exacte de la ferme. Toutefois si en 1774, il n'existe qu'une ferme de la Siault, en 1778 lors du levé du *plan d'intendance* de Vauréal on représente, sous forme de symboles, deux bâtiments désignés comme *Sceaulle de Jouy*, du même coté du chemin, mais de tailles différentes. En 1786, en revanche, sur celui de Jouy, on retrouve en plan la ferme comme elle est représentée plus tard au XIXe siècle.

---

<sup>11</sup> L'échelle au 1/50 000 ne peut pas expliquer l'absence de ces éléments, puisqu'ils sont présents sur les *Minutes* au 1/10 000. L'agrandissement n'a généralement pas causé de perte d'informations car la généralisation est minime (ROBERT 2008). De plus, il s'agit ici de la *carte d'Etat-Major de type 1889*, c'est à-dire révisée à partir de cette date – des modifications ont donc pu être portées.

Quel crédit et quel sens donner à ces mentions ? Compte-tenu de la fiabilité générale de la *carte de Picquet* et de celle de Coutans – hormis le parcellaire qui correspond à un remplissage sans rapport avec le terrain (ROBERT 2009) – il nous paraît difficilement soutenable de mettre en doute la réalité de ces mentions. Il est en revanche plus délicat de juger de la fiabilité des *plans d'Intendance de Jouy et de Vauréal*, car si les problèmes de précision géométrique sont connus et récurrents, la représentation de ce qui est soumis à imposition et/ou de ce qui marque le paysage est généralement correcte, à la différence du bâti ordinaire (ROBERT 2009). Une grange abbatiale ne fait certainement pas partie de cette catégorie, même au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Deux hypothèses peuvent être posées pour expliquer le dessin de ces deux bâtiments distincts : soit il s'agit d'une représentation symbolisant l'organisation de la ferme, avec une partie dédiée à l'habitation et une autre aux activités agricoles ; soit on a voulu représenter la succession ou la concomitance de deux bâtiments, l'un ancien (en ruine, donc on ne le représente pas coté Vauréal, car il n'a pas de valeur fiscale ?) et l'autre récemment construit. Cette seconde hypothèse est d'autant plus vraisemblable que la *Carte de Picquet* figure les deux fermes : à l'état de 1774 (celui de Coutans) réutilisé par Picquet, des relevés complémentaires ont dû être réalisés et ajoutés avant la publication en 1800. La ferme la plus récente est alors reportée, sans que l'ancienne puisse être enlevée à l'impression<sup>12</sup> ou bien parce qu'elle est encore visible dans le paysage.

Sans pouvoir vraiment trancher ces questions, il faut néanmoins admettre que ces mentions cartographiques permettent d'établir que la Ferme de la Siaule, coté Jouy, succède à un édifice plus ancien situé, lui, de l'autre coté du chemin, aujourd'hui sur la commune de Vauréal. D'ailleurs, l'indice le plus probant de l'existence de deux fermes distinctes est l'absence d'artefacts antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle constatée lors des sondages archéologiques réalisés au pied (et jusqu'au substrat) des ruines de l'actuelle Ferme de la Siaule, coté Jouy-le-Moutier (DELVAL 1993). La fourchette chronologique de cette création postérieure peut être affinée, grâce à la cartographie ancienne, entre 1774 et 1778 – ou pour être plus prudent, en tenant compte des possibles décalages entre les levés de terrain et l'élaboration / parution des documents, dans la décennie 1770. Des recherches en archives seraient là nécessaires pour valider complètement cette hypothèse (comptes de construction, prix-faits, etc.). La localisation supposée de la première ferme peut également être proposée à partir d'un fond de plan établi à partir du cadastre napoléonien vectorisé, et grâce au géoréférencement des différentes cartes et plans anciens consultés (Pl. 6).

Les quelques autres informations archéologiques dont on dispose pour ces périodes, coté Vauréal, apportent des éléments supplémentaires quant à la localisation de la grange exploitée par l'abbaye St-Martin de Pontoise depuis le XII<sup>e</sup> siècle. En 1982, des prospections pédestres conduites dans des labours, au lieu-dit la Pièce de la Siaule II, « près du vieux hangar de la Siaule à Vauréal » mettent en évidence une concentration de blocs de pierre et de tuiles à rebords<sup>13</sup>. Les prospecteurs interprètent ces vestiges comme caractéristiques d'un site gallo-romain. En localisant l'emplacement exact du hangar (disparu aujourd'hui) grâce aux photographies aériennes (Pl. 7 et 8), ces indications prennent un autre sens en regard des informations récoltées précédemment : il est probable que les prospecteurs aient mis au jour les vestiges de la

---

<sup>12</sup> Il s'agit de feuilles colorisées imprimées à partir d'une gravure de Coutans : on imagine qu'il est plus aisé pour l'imprimeur d'ajouter un lieu (par incision) sur la plaque de cuivre originale que d'en effacer un...

<sup>13</sup> Dossier SRAIF : lettre de D. Paret adressée au conservateur régional du patrimoine, en date du 27 juillet 1982.

grange médiévale (cf. les moellons) et/ou peut être d'une occupation antérieure<sup>14</sup> (Antiquité, Haut Moyen Age, cf. les tuiles ?).

Par ailleurs, la photo-interprétation met en évidence, toujours dans ce secteur, un espace arboré qui pourrait rappeler la forme d'un ancien enclos délimité par des haies. Plus que l'aspect grossièrement quadrangulaire, c'est avant tout la concentration d'arbres qui pose question dans ce paysage majoritairement dédié à la culture vinicole et céréalière, encore dans les années 1950. De plus, la localisation de cette anomalie correspond relativement bien à celle supposée de la première grange abbatiale (**Pl. 6 et 8**), alors que la représentation du *Tableau topographique des environs de Paris* de Coutans (**Pl. 4 et fig. 2**) s'apparente franchement à un espace clôturé par des arbres, au milieu duquel on trouve un autre petit enclos appuyé à un corps de ferme. Cette figuration n'est d'ailleurs pas sans rappeler la mention de 1195, *clausum Ildeburgis* (**Tableau 1**), mais sans que l'on puisse établir à ce stade des recherches une filiation directe. Là encore, l'apport des sources écrites serait bénéfique...

### ***3- L'alimentation en eau de la grange abbatiale: des indices archéogéographiques pour de nouvelles investigations***

De la même façon, la conduite d'eau présente sur les cartes et plans du XIXe siècle, au niveau des parcelles dites « la Pièce de la Siaule », ne manque pas de faire écho aux mentions du XIIIe siècle : le *ductus aquae*, approvisionné par les sources de Boisemont (notamment celle de *Pooly*, toponyme disparu, traduit par les historiens en *Pouilly*) et desservant la grange de Quinquempoix (**Tableau 1**). Difficile de conclure, faute de preuves matérielles, que l'adduction d'eau existante au XIXe siècle est bien celle du XIIIe siècle. D'autant plus que l'aqueduc visible contourne le site de la grange médiévale, pour déboucher à l'entrée de l'édifice moderne (**Pl. 8**) : est-ce la disposition initiale ou celle transformée à l'occasion de la construction de la seconde ferme au XVIIIe siècle ? Ou bien s'agit-il au contraire d'un aménagement strictement lié à la seconde ferme ?

Il est d'autant plus regrettable que ces vestiges n'aient pas été enregistrés avant leur disparition, que des éléments de comparaison existent dans le Val d'Oise, pour les périodes médiévales et modernes. On pense notamment au réseau hydraulique de l'abbaye de Maubuisson fouillé récemment, en contexte préventif, au niveau de la source de la Vacherie à Saint-Ouen-l'Aumône où plusieurs campagnes d'adductions ont été mises en évidence entre le XIIIe et le XVIIIe siècle (HURARD 2007) (**fig. 3**).

A défaut de données matérielles coté Vauréal<sup>15</sup>, des anomalies phytologiques visibles sur les photographies aériennes anciennes<sup>16</sup> et récentes ont été repérées (**Pl. 7 et fig. 4**). Ces traces se poursuivent vers le nord-ouest en direction du village de Boisemont, vers le lieu-dit actuel « le

---

<sup>14</sup> Malheureusement, il n'existe pas de photographie de ces blocs et « tuiles à rebords » qui ont orienté l'interprétation des prospecteurs vers une occupation antique...

<sup>15</sup> Notons tout de même que les matériaux employés pour les canalisations de Maubuisson – pierre et terre cuite – évoquent encore les artefacts observés en prospection en 1982, à Vauréal... Néanmoins, le lieu de la découverte est situé à une centaine de mètres plus à l'est que l'emplacement reconnu de la conduite d'eau.

<sup>16</sup> Plusieurs clichés anciens ont été consultés et confrontés (missions 1949, 1954 et 1959) pour valider l'existence de cette trace.



Bout d'en Bas ». Situées dans un champ de labour, la couleur plus foncée qui les caractérise oriente vers un apport hydrique plus important, donc vers une structure en creux de type fossé.

En élargissant la fenêtre d'étude vers Boisemont (**fig. 5**), le cadastre napoléonien révèle la présence d'un réseau hydrographique aménagé et dense à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau de la Ferme de la Siaule. On trouve un système de bassins (citernes, abreuvoirs, lavoirs, fontaines, mares, étangs ?) connectés à des fossés en eau ou de petits cours d'eau aménagés, qui correspondent à des points de captage de sources au pied de la Butte de l'Hautil – le territoire de Boisemont n'étant desservi par aucun cours d'eau naturel. On rappelle ici que les textes du XIIIe siècle parlent pour la grange des moines de St-Martin d'un approvisionnement en eau à partir d'une source située au lieu-dit *Pooly* et d'une autre localisée entre le jardin du seigneur de Boisemont et un « lavoir » duquel coule un ruisseau. La tradition locale veut que le manoir soit localisé, au moins depuis le XIVe siècle, au lieu-dit « le Bout d'en Haut », à proximité de l'église, à l'emplacement actuel d'une résidence bourgeoise construite au XIXe siècle.

En croisant ces informations avec le contexte topographique et hydrographique (**Pl. 9**), il semble probable que les lieux de résurgence et de captage des sources de Boisemont, visibles au XIXe siècle, puissent avoir été utilisés anciennement pour alimenter la grange abbatiale. La configuration de Boisemont paraît en effet compatible avec les besoins en eau des moines de Jouy. D'ailleurs, si en 1812, il s'agit d'un état hérité, la situation du réseau hydrographique à cette date apporte tout de même des éléments de chronologie et de spatialisation supplémentaires pour les périodes antérieures.

On constate en effet, en matérialisant les lignes de collecte d'eau, à partir des points captage des sources, que la position supposée de la première grange abbatiale est à la convergence de deux talwegs (B et C), situés entre les deux principaux pôles d'habitat de Boisemont (**fig. 6**). En suivant toujours le même corridor topographique d'altitude 130-135 m, il apparaît que le talweg A passe lui plus au nord, par le « Bout d'en Bas » et a été utilisé par la canalisation repérée sur les plans anciens et sur les photographies aériennes, en débouchant sur la Ferme de la Siaule moderne ; alors que le talweg D passe au sud du « Bout d'en Haut » sans connexion avec les édifices étudiés.

Cette distribution spatiale pose question : les sources B et C sont-elles celles mentionnées au XIIIe siècle ? Les conditions hydrographiques, mises en parallèle avec les informations cartographiques, tendent à conforter l'hypothèse de l'emplacement de la première grange, coté Vauréal. Ainsi, si la demeure du chevalier Dreux est bien située au Moyen Age au lieu-dit le « Bout d'en Haut », il est très probable que la source captée en B corresponde à celle décrite comme se trouvant à proximité du jardin seigneurial. Si tel est le cas, le point de captage B pourrait alors correspondre au lieu d'alimentation du *ductus aquae*<sup>17</sup>, ce qui signifierait que le toponyme disparu *Pooly* – à l'endroit où au XIXe siècle se présente une concentration d'habitat relativement réduite<sup>18</sup> – puisse être replacé dans les environs. Peut-être faut-il d'ailleurs

---

<sup>17</sup> Voir **Pl. 7** : sur les clichés aériens de 1954, deux légères anomalies linéaires sont perceptibles au contact de l'emplacement supposé de la première ferme, mais faute d'occurrences sur d'autres missions, nous avons choisi de ne pas les faire figurer – l'indice étant trop ténu. En regard des nouvelles informations, il pourrait finalement s'agir des traces d'adduction d'eau (fossés, canalisations ?) empruntant la pente naturelle des talwegs.

<sup>18</sup> On précise ici que sur la **Planche 9** (et par extension la **fig. 6**), la vectorisation du cadastre napoléonien de Boisemont a été simplifiée au réseau viaire, hydrographique, aux zones boisées ; et que l'habitat est représenté dans son extension sous forme de zones bâties, et non d'unités distinctes.

considérer, à ce stade des observations, que la canalisation qui utilise la pente du talweg A est plus vraisemblablement liée à la seconde ferme de la Siaule, coté Jouy-le-Moutier.

Si la cartographie ancienne a permis d'établir qu'une seconde ferme est construite au XVIIIe siècle, nous ne sommes toutefois pas en mesure d'attribuer ici une datation ferme à ces aménagements hydrauliques – même si les mentions textuelles semblent trouver une résonance avec le réseau hydrographique du XIXe siècle et les traces toujours actives dans le paysage. Il semble néanmoins qu'ils aient fonctionné jusque dans le derniers tiers du XIXe siècle, pour la canalisation identifiée<sup>19</sup>. C'est toutefois davantage sur les parcelles en limite de Jouy-le-Moutier et de Boisemont (**fig. 7**) que des vestiges de ce système peuvent encore être reconnus archéologiquement, les parcelles concernées n'étant pas encore toutes bâties. Des investigations dans les archives de l'abbaye St-Martin pourraient par ailleurs nourrir ce dossier car il est possible que des comptes de construction pour le *ductus acquae* aient existé, surtout s'il s'agit d'un ouvrage maçonné, comme c'est le cas pour l'abbaye de Maubuisson, à la même période (HURARD 2007).

#### ***4- Insertion de la grange abbatiale dans le paysage : un domaine agricole au cœur d'un espace de circulation***

Les ressources disponibles à ce jour offrent la possibilité d'étudier la trame parcellaire et de documenter sous cet aspect l'histoire des fermes de Quinquempoix / la Siaule. Si l'on a tenu à englober les parcelles aux toponymes explicitement liés à la grange, l'emprise de l'étude archéogéographique ne reflète toutefois pas, *a priori*, l'étendue maximale du domaine agricole de la grange – sans recherches approfondies en archives, il n'est pas envisageable d'affirmer que toutes les possessions de l'abbaye dépendantes de la grange sont forcément continues et contiguës au(x) bâtiment(s). L'emprise de l'analyse archéogéographique doit donc être comprise comme les environs de la ferme de Quinquempoix / la Siaule.

Néanmoins au XVIIIe siècle sur les *plans d'Intendance*, on trouve dans le secteur étudié (**Pl. 10**), une concentration de toponymes qui dessine une enclave autour des fermes successives. Au XIXe siècle, sur le cadastre napoléonien, ces terres se distinguent en outre par une morphologie particulière : ce sont de très vastes parcelles d'un seul tenant qui contrastent avec un parcellaire très découpé et suivant la pente, sur la frange orientale de l'emprise. Si ce style parcellaire en lanières rappelle la vocation viticole de Jouy-le-Moutier attestée aux XVIII-XIXe siècles<sup>20</sup>, les *plans d'Intendance* ne mentionnent pas de vigne dans ce secteur (**fig. 8**). Toutes les parcelles comprises dans la zone d'étude sont d'ailleurs représentées avec un lavis brun clair, utilisé pour figurer les champs cultivés, alors que les vignes se distinguent par un lavis jaune (ROBERT 2009) sur les coteaux de l'Oise, plus à l'est. Il faut donc en conclure que le style parcellaire témoigne davantage du découpage foncier (plusieurs petits propriétaires) que de la nature des cultures – les matrices cadastrales renseigneraient à ce titre pour le début du XIXe siècle.

---

<sup>19</sup> Voir **Pl. 3**, *carte de Pelet* (1858-1875).

<sup>20</sup> Mais dans ce contexte d'openfield, il peut s'agir aussi d'autres types de culture, notamment de labours.

Depuis au moins le XVIII<sup>e</sup> siècle donc, l'abbaye St-Martin de Pontoise possède un domaine agricole cohérent, peu morcelé, autour de la grange de Jouy – ce qui n'exclut pas la possession de parcelles de vigne (ou de labours) au-delà de la zone d'étude, ou même avant 1778-1786 (période d'établissement des *plans d'Intendance*), à l'intérieur. Les occurrences toponymiques des XVIII-XIX<sup>e</sup> siècles ne présagent, par ailleurs, en rien de l'état du domaine aux siècles précédents. C'est pourquoi la question des terres exploitées par la grange abbatiale mériterait d'être approfondie par les biais des sources écrites, sans doute abondantes pour ce lieu de production inséré dans l'économie de l'abbaye bénédictine (nature des cultures, pratiques culturelles et/ou d'élevage, revenus en nature / en argent, localisation des terres, politique d'acquisition / vente des terres, etc.).

Les documents étudiés montrent que la trame parcellaire des environs de la ferme de la Siaule s'appuie sur un réseau viaire dense et varié, avec des éléments disparus à la date du cadastre napoléonien (1812-1813) mais présents sur les cartes et plans du XVIII<sup>e</sup> siècle. On note ainsi la disparition d'une portion de la « route d'Eancourt à Vauréal » et du « chemin de la Seolle à Jouy-la-Fontaine » (**Pl. 10**). Par ailleurs, la plupart des routes ou chemins structurent les formes du paysage, en étant des supports de parcelles : la morphologie des masses de culture ou des parcelles respecte l'orientation de la voie en question, en s'y adaptant. Cette particularité peut d'ailleurs être l'indice d'une antériorité de la voie par rapport à la trame parcellaire – ce qui ne permet de dater ni l'une ni l'autre, mais signale seulement l'ancienneté du réseau viaire. On trouve cependant des exceptions à cette tendance générale, telles la « route d'Eancourt à Vauréal » et le « chemin de la Seolle à Jouy-la-Fontaine », mais aussi le « chemin de Courdimanche à Jouy » et un diverticule sans nom du « chemin d'Eancourt à la Croix Lieu ». Ces tracés coupent franchement le parcellaire, sans le perturber. Si pour les deux derniers cas, on peut en déduire une création récente à travers des masses de culture déjà en place ; la « route d'Eancourt à Vauréal » et le « chemin de la Seolle à Jouy-la-Fontaine » sont au moins contemporains ou antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. On aurait tendance à considérer la première comme particulièrement remarquable au XVIII<sup>e</sup> siècle car elle est systématiquement représentée sur les cartes à grande échelle (**Pl. 4**) au détriment du « chemin de [Pontoise à] Poissy ». Le fait qu'elle soit la seule désignée comme « route » dans le secteur et qu'elle soit d'aspect très rectiligne incite à penser qu'elle était probablement carrossable (pavée ou bénéficiant d'un autre type de recouvrement améliorant le roulement sur la chaussée), donc moderne, et insérée dans un itinéraire plus vaste.

En élargissant la fenêtre d'étude (**fig. 9**), il apparaît qu'elle reliait plus rapidement Vauréal au « chemin de Boisemont à Andrésy », en pente relativement douce – peut-être plus facilement praticable que le « chemin d'Eancourt à la Croix Lieu ». A cette échelle, on apprécie aussi la position de carrefour de la grange abbatiale, tant coté Jouy pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, que coté Vauréal pour les périodes antérieures. Elle se trouve à l'interface de deux itinéraires importants : l'un nord-sud, reliant Pontoise à Poissy par Andrésy, et l'autre ouest-est, vers l'Oise ; mais également de deux voies coupant transversalement le coteau pour rejoindre le parcours en direction de Poissy (« chemin de Boisemont à Andrésy »).

A cette abondance de voies de communication – dont il faudrait étudier l'impact et le rôle joué dans l'économie de la grange de St-Martin – il faut aussi noter une anomalie repérée sur les photographies aériennes des années 1950 (**Pl. 10**), absente de la documentation cartographique ancienne. Il s'agit de deux traces parallèles qui coupent en diagonale la *Pièce de la Siaule*, en

faisant la connexion entre le « chemin de Courdimanche à Jouy » et celui « de Boisemont à Vauréal ». L'orientation est par ailleurs la même que celle de la « route d'Ecaucourt à Vauréal » que l'on suppose moderne. S'agit-il d'un chemin antérieur à cette route ou bien d'un chemin agricole contemporain ? Il s'avère difficile de conclure, faute d'indice supplémentaire à ce jour.

Il apparaît donc à l'issue de cette étude archéogéographique que nombre de questions et de pistes de recherches restent en suspens. La confrontation des sources écrites publiées, cartographiques et archéologiques a permis de rétablir quelques jalons de l'histoire de ce site ; pourtant des pans entiers restent à combler. Les vestiges enfouis de la « Pièce de la Siaule » sont totalement perdus pour les archéologues, comme a été effacé le souvenir de l'existence de deux fermes abbatiales : celle qu'on a appelée préférentiellement la *grange de Quinquempoix* au Moyen Age et la *ferme de la Siaule* au XVIIIe siècle. Seules des investigations archéologiques ciblées sur les parcelles attenantes et des sources écrites encore inexplorées pourraient apporter des éclairages aux questions soulevées. Un dossier donc à ne pas classer...

Il ressort également que l'approche archéogéographique, menée en amont de diagnostics ou fouilles en contexte préventif, apporte des informations qui peuvent s'avérer utiles lors de l'établissement des problématiques archéologiques et permettre éventuellement d'anticiper la présence/absence de certaines structures (voirie, bâti, limites parcellaires, etc.), médiévales et modernes tout particulièrement, enregistrées sur les photographies aériennes et dans la cartographie ancienne. Ces dernières auraient, par exemple, pu servir à l'établissement d'une prescription archéologique sur les parcelles aujourd'hui loties... Par ailleurs, en aval comme en amont des investigations, la variation des échelles d'analyse offre la possibilité d'apprécier l'insertion d'un site dans les logiques spatiales anciennes du micro-local au régional, d'en comprendre les implications archéologiques et les significations historiques, mais aussi de souligner les résiliences dans le paysage contemporain en connexion avec les enjeux actuels d'aménagement du territoire et de développement durable. D'où l'utilisation systématique au Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO) de l'approche archéogéographique pour la préparation des opérations d'archéologie préventive, tout comme le reversement des données recueillies en fouille, diagnostic et en étude dans le système d'information géographique départemental (ROBERT & RODRIGUEZ, à paraître).

## Bibliographie

- DELVAL M. (1993) – *Jouy-le-Moutier (95), Ferme de la Siaule. Diagnostic archéologique*, AFAN, SRA Ile-de-France, 1993.
- DEPOIN J. (1895-1909) – *Le Cartulaire de l'abbaye de St-Martin de Pontoise, publié d'après les documents inédits* (vol. I-V), Société Historique du Vexin, Pontoise, 1890, 1895, 1904, 1909.
- DEPOIN J. (1900) – *Le Livre de raison de l'abbaye St-Martin de Pontoise (XIV-XVe siècles)*, Société Historique du Vexin, Pontoise, 1900.
- DEPOIN J. (1911) – *Le Chartrier de l'abbaye de St-Martin de Pontoise, publié d'après les documents inédits*, Société Historique du Vexin, Pontoise, 1911.
- HURARD S. (2007) – « Les adductions de l'abbaye cistercienne de Maubuisson à Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise) : fouille des réseaux hydrauliques des captages médiévaux et modernes de la source de la Vacherie (gare de Liesse) », *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, CRAVF, n°39, 2007 : 95-114.
- PÉGÉON A. (1988) – *Etude économique de Saint-Martin de Pontoise du XIe au milieu du XIVe siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire, université Paris I, 1988.
- PÉGÉON A. (1995) – « L'Abbaye de Saint-Martin de Pontoise : le temporel au Moyen Age (du XIe au XIVe siècle) », *Société Historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin*, Condé-sur-Noireau, 1995.
- ROBERT S. & RODRIGUEZ P. (à paraître) – « Quelle recherche pour un service de collectivité territoriale ? », *Actes des journées de l'Association Nationale des Archéologues de Collectives Territoriales (ANACT) des 20-21 mars 2009*, Nanterre.
- ROBERT S. (2009) – *Guide de lecture des cartes anciennes*, Errance, Paris, 2009.